



Tour d'échelle, demande et réponse, jeu de cache cache

Par remoi, le **07/10/2019 à 11:46**

Bonjour,

J'ai fait une demande en bonne et dûe forme, en courrier A/R, afin d'obtenir un tour d'échelle pour que mon couvreur répare une fuite sur le toit, auprès du voisin concerné.

j'ai précisé que l'artisan se déplacerait dans la semaine X, en lui précisant que le métier étant météo dépendant, le couvreur me donnerait sa date de venue la veille.

je n'ai jamais obtenu de réponse de la part du voisin.

la date est maintenant passée de 15 jours. l'ouvrier est passé, a vu et est reparti pour non accès, mais m'a présenté sa facture.... évidemment.

je regarde les recours auxquels je peux accéder.

mais aujourd'hui je reçois l'autorisation de mon voisin.

ma question.

je peux rappeler mon couvreur pour une autre date d'intervention aussi peu précise qu'une semaine, maintenant celui-ci ne va pas se précipiter..

Dois-je demander de nouveau un accès pour tour d'échelle ?

dois-je considérer que celui reçu ce jour fait office et que si le couvreur se déplace dans 1 mois cette autorisation reste valable ?

Merci